

INTERVENTION DU SYNDICAT CFDT

Métallurgie Drôme Ardèche

CONGRES CONFEDERAL CFDT 2022.

LYON

Cher(e)s camarades,

Avant d'intervenir sur le rapport d'activité, notre Syndicat considère que d'intervenir dans un congrès est important, notre intervention se veut constructive et critique, et doit nous permettre de nous projeter dans l'avenir.

Nous commençons notre intervention par traiter de la situation de notre syndicat.

Notre Syndicat, c'est environ 600 adhérents, répartis principalement sur la métallurgie et l'automobile et sur la Drôme Ardèche.

La métallurgie en Drôme Ardèche, c'est environ 23 000 salariés dont environ

4 000 salariés sur le secteur de l'aéronautique (principalement des sous traitants).

Depuis le congrès de RENNES de 2018, nous avons dû faire face aux ordonnances Macron, le passage de CE, CHSCT et des DP en CSE, les applications des lois El khomri et Rebsamen, , le mouvement des gilets jaunes, crise sanitaire COVID 19, crise économique et de nombreux plans sociaux, ce qui nous a obligé à travailler d'une façon différente, et considérons que le passage de CE en CSE est un véritable échec.

Sur les formations :

La politique de notre Syndicat, c'est de former.

Nous préconisons les formations de la FGMM, nous considérons que les problématiques des champs professionnels de notre syndicat ne sont pas les mêmes que dans les autres champs professionnels, que se soit sur des problématiques économiques ou sur la santé au travail.

Nous considérons que les formations de l'INTERPRO sont aussi de qualité, nous y envoyons nos mandatés (conseillers prud'hommes, conseillers du salarié, mandatés santé au travail.....).

Dans la prochaine mandature, l'ensemble des Délégués Syndicaux et les élus du CSE devront se former pour pouvoir mieux anticiper les stratégies d'entreprises, et surtout, que l'ensemble des élus soit formés sur le CSE et apprendre à travailler en collectif.

Nous continuerons à envoyer nos militants en formation CSE et SCCT, dans les formations FGMM, même si nous sommes considérés comme particulier par l'interpro.

L'important, c'est d'avoir des élus formés et capables d'anticiper, les moments les plus compliqués dans une vie de syndicaliste et d'élus d'entreprise.

Sur notre Syndicat :

Le Syndicat a débattu avec de nombreux parlementaires sur les ordonnances MACRON, et nous avons exprimé nos désaccords.

Nous avons participé au grand Débat de Bourg de Péage avec le Président MACRON.

Nous avons débattu sur les retraites avec la porte parole du gouvernement et avons porté les positions de la CFDT, nous sommes souvent écoutés, mais malheureusement pas entendus.

Les grèves et débrayages ont encore été d'actualité dans cette mandature, portant principalement sur des négociations de salaires, emplois, conditions de travail, soutenus de nombreux adhérents devant les prud'hommes et d'autres juridictions, et soutenus nos élus et délégués syndicaux dans des procédures de licenciements, mais nous cherchons d'autres solutions avant d'arriver aux contentieux.

Nous interpellons régulièrement les parlementaires sur les sujets d'actualité et sur nos craintes,

Sur l'économie, les plans sociaux se sont multipliés pendant la crise sanitaire, notre Syndicat n'avait jamais connu ça, mais sur l'ensemble des plans sociaux, les Sections ont su faire face, soit en améliorant les conditions du plan, soit en réduisant le nombre de licenciements, soit par accord APLD, et nous sommes même passés d'un plan social de 80 salariés (soit la moitié des effectifs) à 0 licenciements chez KALISTRUT Aérospace à Saint-Vallier dans la Drôme.

Le syndicat a travaillé avec toutes les sections syndicales concernées et avec l'aide d'un expert comptable à chaque fois.

Un plan social laisse des traces, il faut faire face à l'employeur et aussi aux salariés, de nombreux élus CSE et Délégués syndicaux ont préféré quitter l'entreprise une fois le plan terminé, un PSE, c'est stressant et demande beaucoup.

Depuis mi 2022 nous connaissons une pénurie de main d'œuvre, les panneaux d'affichages publicitaires des villes de Drôme Ardèche font apparaître des slogans d'entreprises de la métallurgie qui cherchent à recruter, les banderoles fleurissent devant les entreprises, avec

dessus : « ici on recrute », mais ne trouve pas de salariés, pour cause les salaires sont faibles, les entreprises devraient écrire sur leurs devantures « ici on recrute, mais il ne faut pas compter avoir un salaire décent et de la reconnaissance ».

Les pactes de non démarchés entre entreprises du même bassin d'emploi, sont terminés, il faut que nos entreprises de la métallurgie arrêtent de croire que l'on forme en 5 minutes les salariés, c'est un triste constat.

En début d'année les salariés les moins qualifiés avec l'inflation ont été rattrapés par le SMIC, on voit de plus en plus de démissions dans nos entreprises, une partie des salariés démissionnaires quittent les métiers de la métallurgie, le dialogue social sur notre territoire est devenu un véritable film de science fiction, du moment qu'il n'y a pas d'obligation on ne fait pas.

On a aussi l'impression que nos secteurs d'activités ne sont pas essentiels, et pourtant nous faisons tourner l'économie, le point positif nous avons signé il y a quelques semaines avec l'UIMM Drôme Ardèche un accord sur une grille salaire qui dépasse le SMIC pour les plus bas coefficients et avec une clause de revoyure si le SMIC venait à dépasser les plus bas coefficients, nous voulons aussi une meilleure reconnaissance de nos métiers.

Avec une nouvelle convention collective de la métallurgie nous espérons pouvoir pallier à la pénurie de main d'œuvre sur nos métiers, et sur notre territoire nous avons sauvegardés des droits spécifiques, comme des jours de congés médailles, nous ne sommes pas euphoriques mais satisfait.

Sur la réforme des retraites :

Nous entendons depuis quelques mois maintenant un président et ses ministres vouloir passer l'âge légale de la retraite à 65 ans, cette mesure envisagée est injuste pour une très grande partie de nos adhérents, un des motifs évoqué on vit plus longtemps, donc on doit travailler plus longtemps.

Nos principales questions :

Veut-on réduire notre espérance de vie ?

Faut-il finir nos carrières en déambulateur ? Question posée à une porte parole du gouvernement ou nous attendons encore la réponse.

Combien de salariés finissent-ils réellement dans l'emploi ?

Combien de salariés finissent en inaptitude leurs carrières ?

Pourquoi les employeurs ne veulent plus de nous quand on prend de l'âge et pourquoi autant de propositions de ruptures conventionnelles pour les séniors ?

Autant de questions que se posent les adhérents de notre syndicat.

Pour conclure nous allons continuer à y croire, débattre, défendre les salariés de nos champs professionnels et essayer de négocier de nouveaux droits.

Merci de votre écoute.

Bon congrès à toutes et tous.

Marc BENISTAND
Secrétaire Général